



ON PARLE DE LA BVD, MAIS C'EST QUOI ?

- → Que signifient les lettres « BVD »? Diarrhée virale bovine
- \rightarrow Est-ce... \square une bactérie \boxtimes un virus \square un parasite?



 \rightarrow La BVD est-elle transmissible à l'homme?



NON

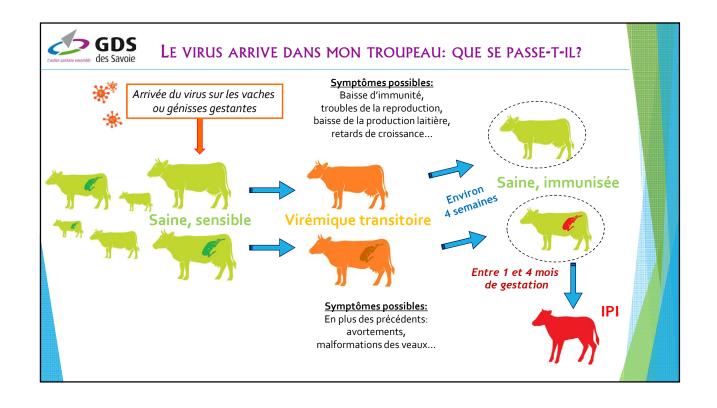
→ Comment la BVD se transmet-elle?

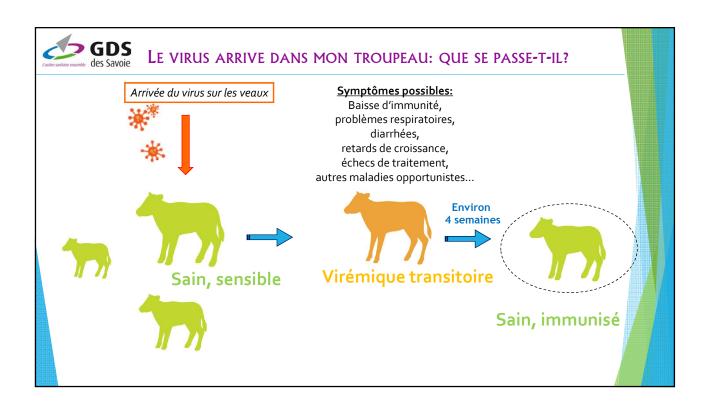


Contact direct ou in utero

→ Le virus est-il résistant dans le milieu extérieur ?

Très peu









CONSÉQUENCE IMPORTANTE: LA NAISSANCE D'IPI

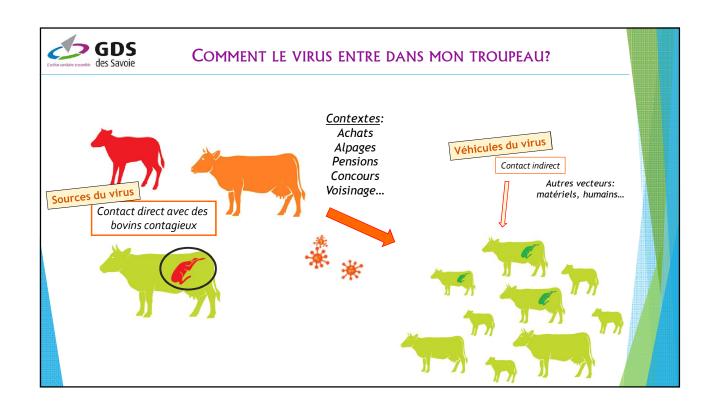
Infecté Permanent Immunotolérant

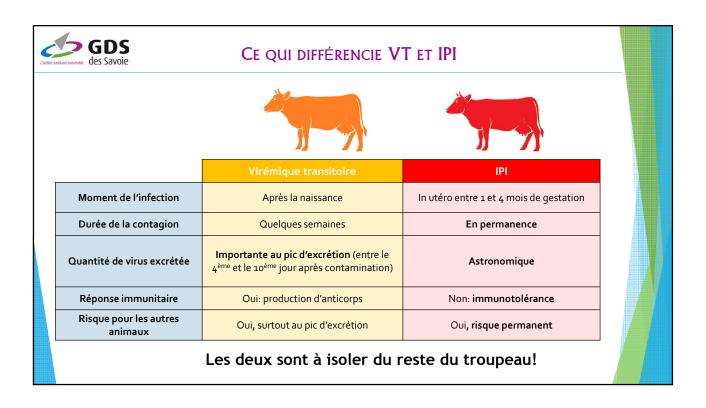
- ightarrow Il naît avec le virus et ne luttera jamais contre
- \rightarrow Il l'excrète massivement et en permanence
- \rightarrow Il ne donnera naissance qu'à des IPI
- \rightarrow Il n'a pas forcément de symptômes
- ightarrow Il finira par déclarer la maladie et par en mourir

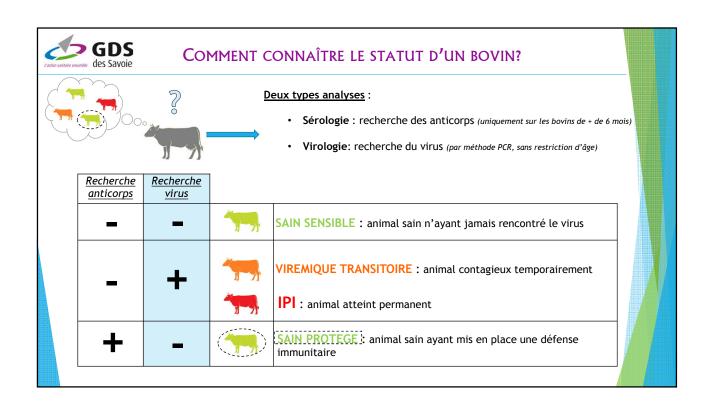


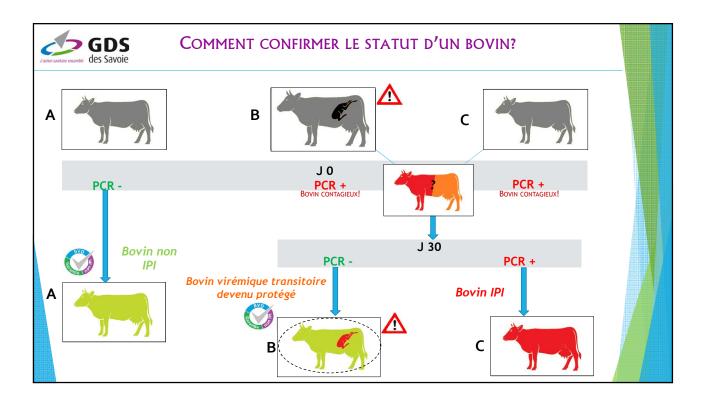
Bombe à virus!

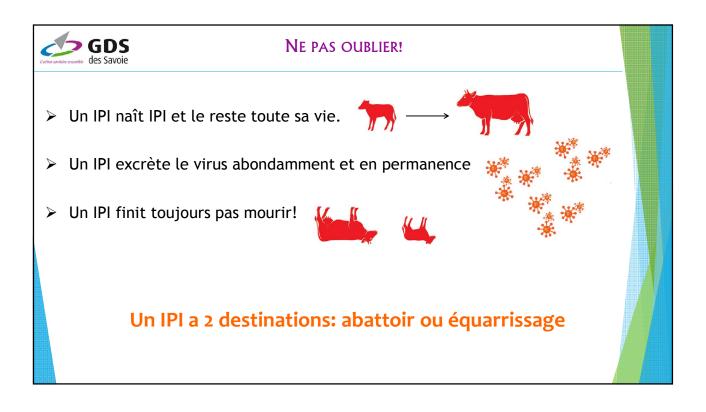
L'IPI n'est pas toujours le plus frêle du lot. Il peut vivre plusieurs années en apparente bonne santé.

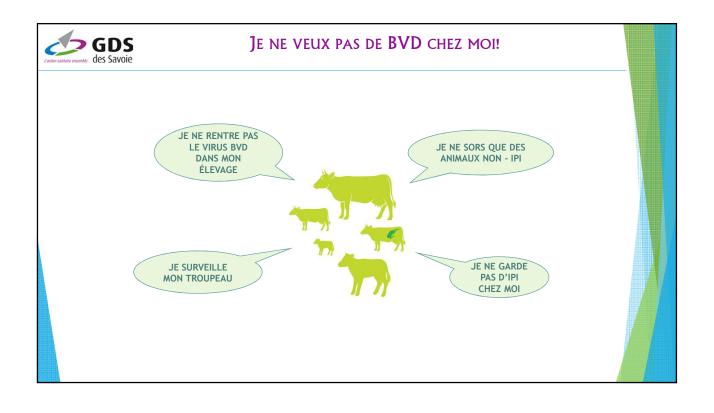




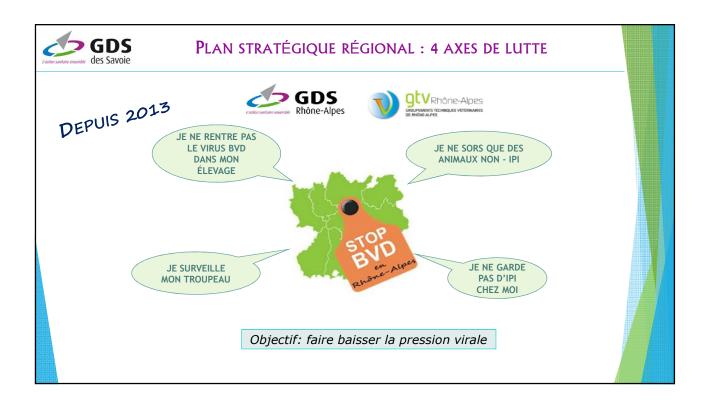


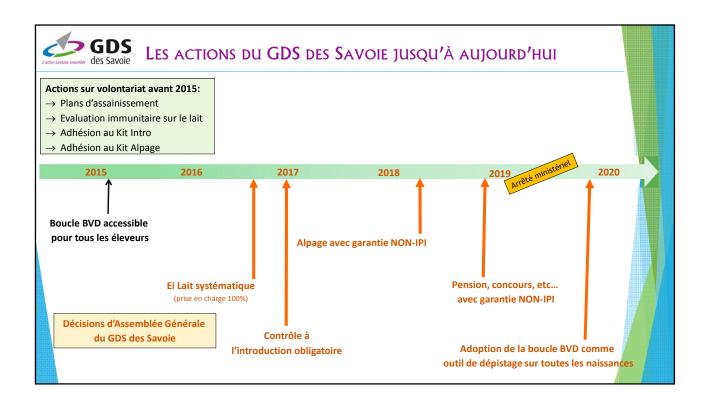


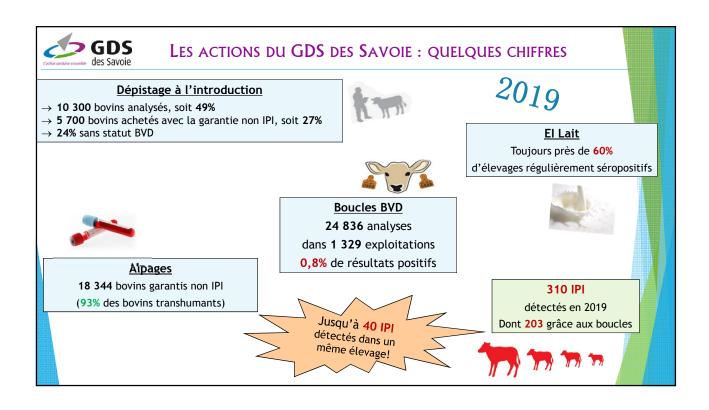


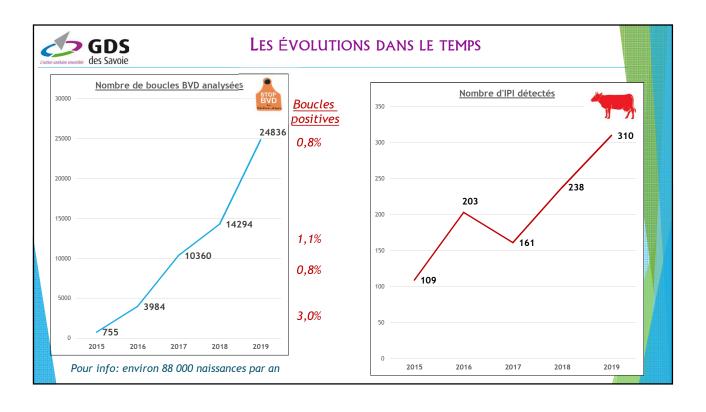


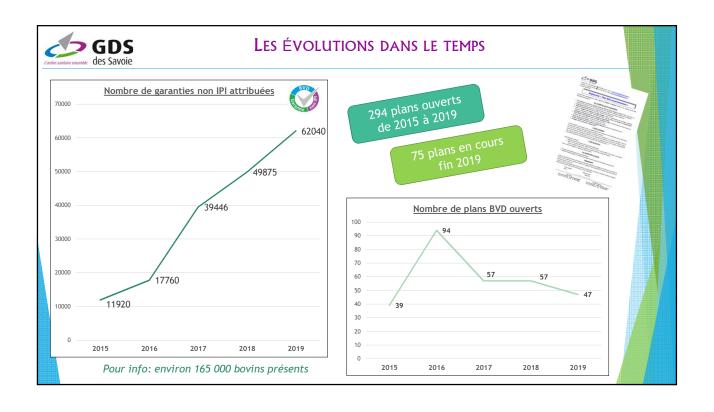


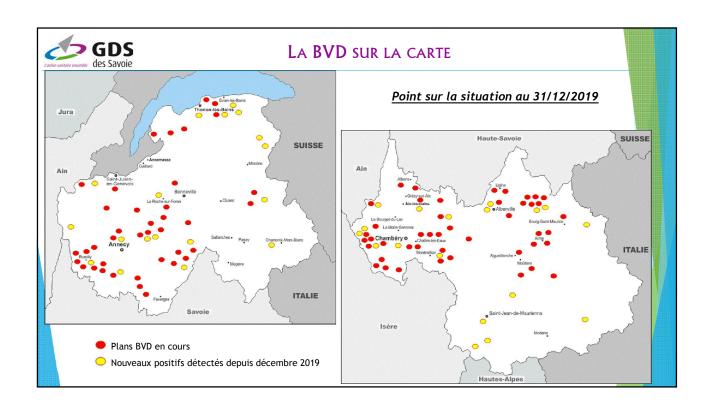


















Une maladie réglementée

Ce que dit l'arrêté ministériel

- 1- L'attribution d'un statut BVD pour chaque cheptel et chaque bovin
 - 2- Le déploiement d'un dispositif de surveillance des troupeaux
- 3- La généralisation des mesures d'assainissement par l'élimination des IPI





1- LES STATUTS TROUPEAU ET BOVIN PRÉVUS DANS L'ARRÊTÉ

Les statuts « troupeau »:



- Troupeau infecté de BVD
- Troupeau suspecté d'être infecté de BVD
- Troupeau non conforme

Les statuts « bovin »:

- Bovin non IPI
- Bovin reconnu IPI
- Bovin infecté
- Bovin susceptible d'être infecté

Pour déterminer ces statuts:

- ⋄ Mettre en place le dispositif de surveillance
- ♥ Respecter les délais de dépistage



Une maladie réglementée

Ce que dit l'arrêté ministériel

1- L'attribution d'un statut BVD pour chaque cheptel et chaque bovin

2- Le déploiement d'un dispositif de surveillance des troupeaux

3- La généralisation des mesures d'assainissement par l'élimination des IPI





2- DISPOSITIF DE SURVEILLANCE PRÉVU DANS L'ARRÊTÉ

3 modes de surveillance possibles:

- Dépistage de toutes les naissances I
- Surveillance sérologique sur le lait
- Surveillance sérologique par prise de sang

LE CHOIX DU MODE DE SURVEILLANCE EST LAISSÉ À CHAQUE RÉGION.

En région AURA, la boucle BVD a été retenue comme moyen de dépistage pour tous par le CROPSAV (instance consultée pour des questions de santé animale ou végétale réunissant notamment les représentants des organisations professionnelles agricoles et vétérinaires)



Ce mode de surveillance choisi implique alors:

- Dépistage par virologie
- Détermination du statut avant 20 jours d'âge
- Sortie du troupeau naisseur de tous les veaux avec un statut connu



2 – DISPOSITIF DE SURVEILLANCE: LES ATOUTS DE LA BOUCLE BVD SUR LES SAVOIE

- -> un dépistage rapide associé à l'identification obligatoire des bovins
- -> un outil économique: tarif négocié avec le Lidal à 4,70€ HT l'analyse
 - -> une utilisation pratique: prélèvement du cartilage par l'éleveur



https://www.youtube.com/watch?time_continue=123&v=4BPOT7E_ZHg



Aide du GDS pour ses adhérents:

→3€ par veau si 100% des naissances sont dépistées



2 - UTILISATION DE LA BOUCLE BVD

- Boucler chaque veau dès que possible pour éviter les recontrôles
 - Conserver l'échantillon au frigo le week-end
- Attention: la date de prélèvement ne doit pas être antérieure à la date de naissance!
 - 1 trocart = 1 enveloppe
 - Le trocart est vide: appeler le GDS et faire réaliser une prise de sang sur le veau
 - Rendre à l'IPG les boucles conventionnelles restantes





- Toutes les analyses sont réalisées au Lidal

RAPPEL: AIDE DE 3€ / VEAU POUR UN DÉPISTAGE À 100%



Une maladie réglementée

Ce que dit l'arrêté ministériel

- 1- L'attribution d'un statut BVD pour chaque cheptel et chaque bovin
 - 2- Le déploiement d'un dispositif de surveillance des troupeaux
- 3- La généralisation des mesures d'assainissement par l'élimination des IPI





3 - LES MESURES D'ASSAINISSEMENT

En cas de résultat positif dans un élevage:

- → troupeau considéré « infecté »
- → engagement obligatoire en plan d'assainissement

Plusieurs modalités:

- Dépistage des bovins sans statut dans le mois suivant le résultat positif
- Recontrôle des positifs à partir de 4 semaines: à défaut, bovin qualifié IPI
- Elimination des bovins reconnus IPI sous 15 jours (abattoir ou euthanasie)



Aide du GDS pour ses adhérents:

- ightarrow prise en charge de 50% du coût HT des analyses par prise de sang
- → indemnité à l'élimination des IPI selon leur âge



3 - LES MESURES D'ASSAINISSEMENT

Les anciennes mesures sont toujours valables!

-> contrôle obligatoire à l'achat Demandez la garantie non IPI au vendeur

-> pas de rassemblement sans garantie non IPI Alpages, pensions, concours...





www.gdsdessavoie.fr



A RETENIR

MEMO

Je dépiste l'ensemble de mes naissances

Je contrôle tout bovin sans statut à l'achat

Je ne rassemble que des animaux possédant la garantie non IPI

Je dépiste tout mon cheptel en cas de positif

Je ne vends pas de bovin infecté

J'élimine mes IPI sous 15 jours: abattoir ou euthanasie